ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1er du code de l'environnement & D.IV.40 D/IV.41 R.IV.40-1 du CoDT)
+ Décret Voirie communale 6/2/2014 relatif à la voirie communale
+ Plan d'Assainissement des sols (établissement de classe 1)

Dossier 2021/PU2/02 - ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de permis unique libellée ci-dessous, et ce à la demande de l'Autorité compétente.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale de Walhain dans le délai mentionné, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Concerne la demande de Mme Aurélie Godefroid pour la Société Immobilière Guido Eckelmans s.a. rue de Clairvaux 40/102 à 1348 Louvain-la-neuve en vue d'obtenir le permis unique de classe 2 concernant :

Démolition complexe industriel et construction d'un ensemble de 104 appartements (8 unités), 2 surfaces commerciales, une crèche et 4 parkings souterrains (Classe 2 catégorie C)
Sis Rue Ledocte et Place de la Gare à 1450 Chastre,
et longeant la Rue de la sucrerie à 1457 Walhain.

Dont les caractéristiques sont : cession d'une bande de terrain en vue de créer une nouvelle voirie communale, gabarits R+3 + toit, parking souterrain, matériaux briques teinte rouge ou blanche, ardoise gris foncé. (Rubrique 63.21.01.01.02 permis environnement classe 2 Gestion parc de stationnement local d'une capacité de 51 à 750 véhicules automobiles) - **Ecarts au Schéma d'Orientation Local et au Schéma de Développement Communal**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, Champs du Favia 8 à Walhain à partir du 15/09/2021 obligatoirement sur rdv pris préalablement (010/65.33.91 urbanisme@walhain.be). Une permanence sans rdv préalable est toutefois prévue le 17/09/2021, de 18h00 à 20h00. Données sur : https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles/enquetes-en-cours

Date d'affichage de la demande	**Date d'ouverture de l'enquête**	**Lieu, date et heure de clôture de l'enquête**	Les observations écrites peuvent être adressées à :
10/09/2021	15/09/2021	**Administration communale 14/10/2021 à 12h00**	Collège communal place Communale 1 1457 WALHAIN

Autorité compétente décision sur la demande : Conjointement la fonctionnaire déléguée du SPW (80, rue de Nivelles à 1300 Wavre 010/231211)(25117/PU3/2021.1/SM) et le fonctionnaire technique du SPW (22, rue de l'Ecluse à 6000 Charleroi 071/654880) (31840&D3400/25117/RGPED/2020/6/FVA).

A WALHAIN, le 10 septembre 2021

Le Bourgmestre

Xavier DUBOIS